



Cartographie sociale des jeux d'argent et de hasard en France en 2017

Jean-Michel COSTES, Vincent EROUKMANOFF ■

Introduction

Au cours de ses premières années d'activité, l'Observatoire de jeux s'est attaché à définir, établir et actualiser des indicateurs nationaux rendant compte du phénomène des jeux d'argent et de son évolution. Après avoir récemment développé une approche territoriale de la pratique des jeux à travers le seul prisme des mises et des dépenses¹, cette note se propose d'apporter un éclairage complémentaire en mettant en regard les pratiques de jeu observées, via les données issues des opérateurs et du régulateur, et le contexte social propre à chaque territoire².

La diffusion des jeux d'argent et de hasard n'est pas uniforme : certains départements concentrent une grande partie des mises enregistrées, signalant indirectement une pratique de jeu plus intensive et/ou plus dépensiére au regard du reste du territoire alors que d'autres se situent bien en deçà de la moyenne nationale¹. Ces différences observées ne peuvent pas uniquement s'expliquer en considérant le seul niveau d'offre de jeu (maillage commercial des opérateurs apprécié par le nombre de point de vente et d'établissements), a fortiori lorsque cette pratique tend de plus en plus à se dématérialiser permettant de s'affranchir, au moins pour partie, du niveau d'offre locale.

De fait, s'il est toujours difficile d'établir et de qualifier clairement un lien entre les comportements de jeu et les caractéristiques sociodémographiques des individus, il n'en reste pas moins que les études épidémiologiques menées tendent à démontrer que les jeux d'argent, selon leur nature (jeux de loterie, paris sportifs...) et leur forme (Internet, point de vente), ne touchent pas de façon égale l'ensemble de la population. Cette note met en perspective, via une approche territoriale, les pratiques de jeu et les caractéristiques sociales des populations.

Une première partie s'attache à quantifier les disparités

Encadré 1 : Préparation des données et classification

Cette typologie des départements de France métropolitaine a été réalisée à partir des deux grandes familles d'indicateurs regroupant respectivement 15 variables de jeu ayant trait au volume des enjeux, à la dépense et à l'offre de jeu, et 16 variables relatives au contexte social territorial. Ces données proviennent des différents opérateurs présents sur le territoire. Deux corrections ont été appliquées en amont : d'une part les deux départements corse ont été fusionnés pour pallier l'indisponibilité de certaines données, d'autre part les départements affichant des valeurs de produit brut des jeux négatif, signe d'un gros gain remporté au cours de l'année, ont été remplacés par la valeur moyenne régionale³. Les données relatives à l'offre de jeu sont illustratives et ne participent pas à la construction de la partition mais viennent appuyer son interprétation.

Une classification ascendante hiérarchique a été réalisée à partir des composantes principales issues des variables initiales. La stratégie d'agrégation utilisée repose sur la méthode de Ward appliquée sur les 95 départements métropolitains. L'objectif est de mettre en évidence des groupes de territoires bien distincts entre eux et tels que l'hétérogénéité en leur sein soit la plus faible possible. Cette classification a été réalisée à partir des variables présentées dans l'encadré 2.

spatiales de dépense de jeu pour ainsi détecter et identifier l'existence de départements plus ou moins dépensiéres. Une deuxième partie explore et qualifie les disparités socio démographiques entre territoires. Enfin, une troisième partie vient superposer ces deux grandes familles d'indicateurs pour permettre l'étude des liens entre le profil social et le niveau et modalité de pratique des jeux enregistrés au sein d'un même département. Les données mobilisées sont issues d'une part des différents opérateurs ou régulateurs du champ (ARJEL⁴, FDJ⁴, Ministère de l'Intérieur⁴, PMU⁴), d'autre part de

la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), du fonds de la couverture maladie universelle (CMU). Chaque indice a été ramené à la population majeure.

Encadré 2 : Liste des variables

Les données de contexte

- Structure de la population

- Part des groupes d'âge dans la population majeure : 18-25 ans, 25-40 ans, 40-60 ans, plus de 60 ans
- Niveau de diplôme atteint : inférieur ou égal au baccalauréat, supérieur au baccalauréat
- Part de la population vivant seule
- Répartition de la population par grande aire urbaine⁵
- Part de cadres, ouvriers/employés, retraités

- Niveau de vie, pauvreté et précarité

- Nombre d'allocataires de minimas sociaux⁶
- Dépenses totales nettes d'aides sociales⁷
- Nombre de bénéficiaires de la CMU-C⁸ et de l'ACS⁹
- Taux de chômage
- Taux de ménages propriétaires

Les données de jeu

- Dépense nette de jeu (mises diminuées des gains) en euros par habitant majeur

- Montant aux paris hippiques (en point de vente et sur Internet)
- Montant aux paris sportifs (en point de vente et sur Internet)
- Montant aux jeux de loterie sur Internet
- Montant aux jeux de tirage en point de vente
- Montant aux jeux de grattage en point de vente
- Montant aux jeux express¹⁰ en point de vente
- Montant aux jeux de casino
- Montant au poker sur Internet
- Montant total aux jeux d'argent et de hasard

- Fréquence de jeu en ligne (Champs ARJEL uniquement)

- Nombre de comptes joueurs actifs¹¹ pour 100 habitants majeurs
- Nombre d'occurrence de jeux pour les paris hippiques par habitant majeur
- Nombre d'occurrence de jeux pour les paris sportifs par habitant majeur
- Nombre d'inscription à des tournois de poker par habitant majeur

- Offre de jeu (exprimée pour 100 000 habitant majeurs)

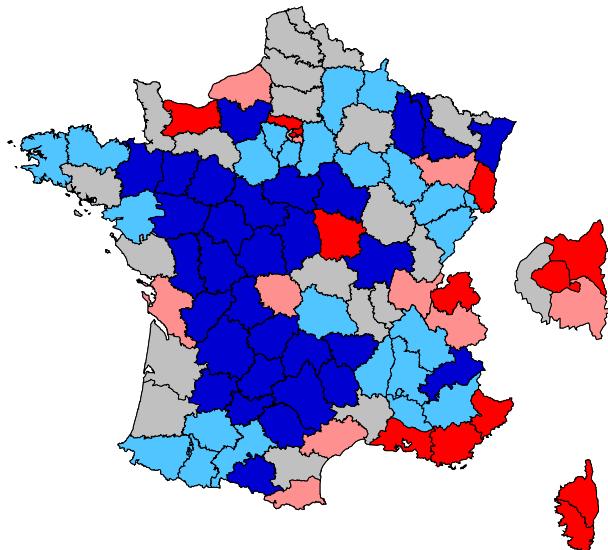
- Nombre de points de vente FDJ
- Nombre de points de vente PMU
- Nombre de machines à sous

- █ Valeur inférieure de plus de 25 % à la moyenne nationale
- █ Valeur de 10 % à 25 % inférieure à la moyenne nationale
- █ Valeur dans la moyenne nationale à plus ou moins 10 %
- █ Valeur de 10 % à 25 % supérieure à la moyenne nationale
- █ Valeur supérieure de plus de 25 % à la moyenne nationale

La dépense totale de jeu: un rapport de un à quatre

Décliné par département, le niveau de la dépense de jeu¹² (carte 1) évolue dans un rapport de un à quatre selon le département : un minimum (maximum) est observé pour le département des Deux-Sèvres (Alpes-Maritimes) avec 98 euros (424 euros) par habitant majeur. À noter que ce maximum enregistré découle pour moitié des dépenses de jeux de casino (222 euros) où douze établissements sont implantés.

Carte 1 : Les dépenses de jeu par département en 2017



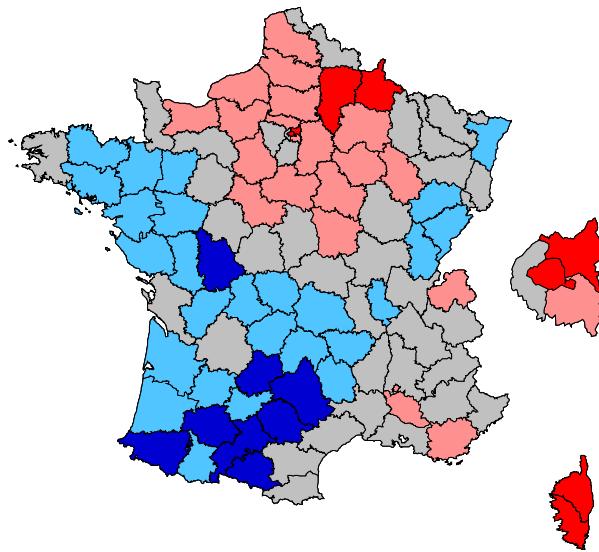
En termes de concentration, onze départements ont une dépense nette moyenne de jeu majorée d'au moins 25 %. Ces derniers s'ils recensent 18,7 % de la population majeure, pèsent pour 28,7 % de l'ensemble des dépenses nettes nationales. À l'opposé, les 31 territoires les moins dépensiers (i.e ceux enregistrant une dépense minorée d'au moins 25 %), représentent 20,0 % de la population en âge légal de jouer et concentrent 13,2 % des dépenses.

La dépense aux jeux de loterie : une dépense relativement homogène

Avec une dépense moyenne de 84 euros par habitant majeur et une dispersion allant de 1 à 2,5 (soit de 50 euros pour la Haute-Garonne à 129 euros pour la Corse), les jeux de tirage et grattage se caractérisent par une faible étendue (rapport du département le plus dépensier au département le moins dépensier) comparativement aux autres familles de jeu. En termes de répartition, la distribution de la dépense comparativement à la moyenne est

plus équilibrée : vingt-cinq départements ont une dépense supérieure à 93 euros [moyenne + 10 %], 34 ont une dépense inférieure à 76 euros [moyenne – 10 %] et 36 se situent dans la moyenne avec une variation de plus ou moins 10 %. L'analyse cartographique apporte un éclairage supplémentaire en scindant selon un axe nord-ouest sud-est les départements globalement plus dépensiers aux départements du sud-ouest moins sujets à engager de grosses dépenses aux jeux de loterie (Carte 2).

Carte 2 : Les dépenses de jeu par département aux jeux de loterie (ligne et PDV) en 2017

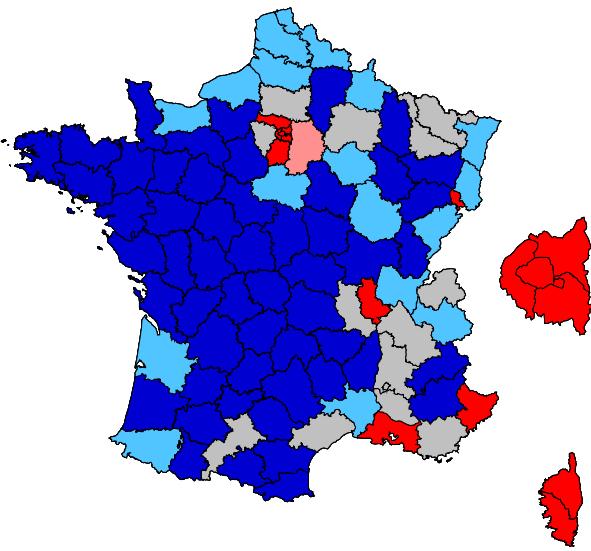


La dépense aux paris sportifs : 23 % de la population concentre 39 % des dépenses

Avec une dépense moyenne d'environ 19 euros, la pratique des paris sportifs, qu'elle soit sur Internet ou réalisée en point de vente reste très localisée. Seuls l'Île-de-France (hors Yvelines), la Corse, le Rhône, le territoire de Belfort et deux départements du pourtour méditerranéen affichent une dépense supérieure à la moyenne nationale (soit supérieure à 21 euros). À l'inverse, près des trois quarts des départements (70) enregistrent une dépense au moins inférieure à 10 % comparativement à la moyenne. De fait, le volume des dépenses nettes évolue dans un rapport de 1 à 10 selon le territoire considéré (6 euros pour la Creuse, 62 euros pour la Corse). Par support, cette hétérogénéité des pratiques est plus importante lorsque l'on considère l'activité de paris sportifs hors ligne avec un rapport évoluant de 1 à 14 fois (1 à 7 fois pour les paris sportifs pris sur Internet). Cette activité, très circonscrite, est essentiellement portée par quelques départements : les onze territoires les plus dépensiers représentent 22,7 % de la population majeure cumulent 39,2 % du produit brut des jeux de ce secteur. À noter enfin les paris sportifs sont l'activité pour laquelle la part d'Internet est la plus importante : 51,4 %

des mises fait suite à une prise de jeu sur ce support.

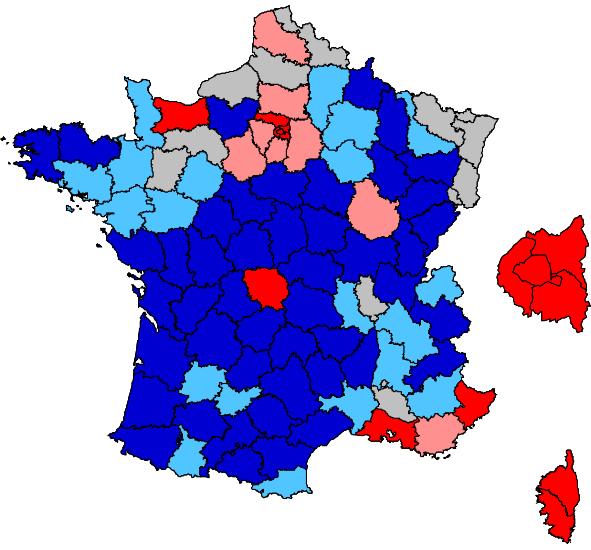
Carte 3 : Les dépenses de jeu par département aux paris sportifs (ligne et PDV) en 2017



La dépense aux paris hippiques : 19 % de la population concentre le tiers des dépenses

Les paris hippiques constituent la dernière activité accessible et répandue, que ce soit en point de vente via le réseau commercial du PMU ou sur Internet. Avec une dépense de 40 euros par habitant majeur, la part du média Internet demeure minime (12,1 %). À l'instar des paris sportifs, les paris hippiques restent un secteur de niche où l'essentiel de l'activité repose sur quelques départements. La moitié des départements (46) a une dépense bien en-deçà de la moyenne nationale soit moins de trente euros par habitant majeur. Seuls dix-huit territoires ont une dépense supérieure à 40 euros et concentrent 48,1 % de la dépense nette pour 31,8 % de la population majeure. Un maximum (minimum) est enregistré pour le département de la Creuse (Dordogne) avec 115,4 euros (7,3 euros).

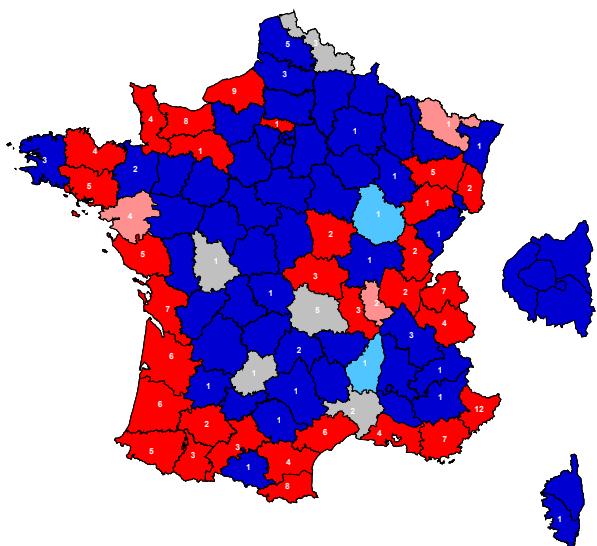
Carte 4 : Les dépenses de jeu par département aux paris hippiques (ligne et PDV)



La dépense aux jeux de casino

Les jeux de casinos constituent une activité à part et plus difficilement accessible. Alors que l'on dénombre 193 établissements sur le territoire métropolitain, seuls 60 départements disposent d'au moins un établissement. La dépense enregistrée moyenne s'élève à 43 euros avec de très fortes disparités selon le niveau d'offre locale qui s'avère par ailleurs inexistant pour 35 départements. Le maximum, à la fois en nombre d'établissements implantés et en montant de la dépense par habitant majeur, revient au département des Alpes-Maritimes avec 12 casinos et 222 euros de perte annuelle.

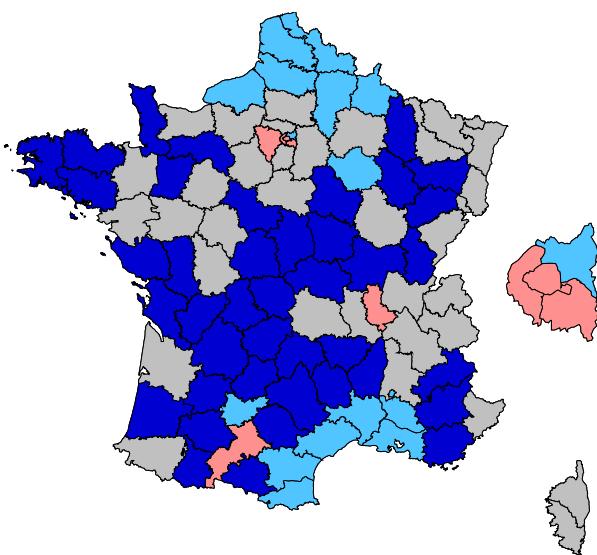
Carte 5 : Les dépenses de jeu par département aux jeux de casinos et nombre de casinos



Le profil social des territoires

Seize indicateurs ont été mobilisés pour établir le profil social de chaque département à partir des données démographiques et sociales produites respectivement par l'INSEE, la DRESS, le fonds CMU-C.

Carte 6 : Géographie sociale



- Les territoires ruraux (N = 41)
- Les territoires en difficultés (N = 15)
- Les territoires péri-urbains (N = 33)
- Les grands centres urbains (N = 6)

Ces données couvrent plusieurs dimensions relatives à la structure de la population, aux conditions et niveaux de vie, ainsi qu'à la pauvreté et la précarité (voir encadré liste variables). Pour résumer cette masse d'information, une analyse en composantes principales puis une classification ascendante hiérarchique ont été réalisées. L'objectif est de mettre en évidence des groupes de territoires bien distincts entre eux et tels que l'hétérogénéité en leur sein soit la plus faible possible (voir encadré classification). Seuls les 95 départements métropolitains (après fusion des deux départements Corse) sont pris en compte dans cette analyse. Au terme de l'analyse de classification, quatre groupes ont été retenus (Carte 6).

Les grands centres urbains

Le premier groupe (N = 6 départements) regroupe les territoires où sont présents les grands ensembles urbains (Paris et sa première couronne [hors Seine-Saint-Denis], le département du Rhône avec l'agglomération lyonnaise et la Haute-Garonne avec la ville de Toulouse) ainsi que le territoire des Yvelines. La population résidente y est bien plus jeune et qualifiée que la moyenne : plus d'un quart de la population majeure est âgée de 25 à 40 ans (27,7 % vs 22,8 %) avec un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat (45,7 % vs 28,7 %) et une part plus importante de cadres (19,9 % vs 9,3 %) qui pour la plupart ne sont pas propriétaires de leur résidence principale (45,7 % vs 57,7 %). En revanche, les indices de précarité sociale (bénéficiaires de minima sociaux ou sous le régime de la CMU-C et de l'aide à la complémentaire santé [ACS] sont similaires à ceux observés sur l'ensemble du territoire. Seul le taux de chômage est inférieur de 1,4 points par rapport à la moyenne nationale (7,8 % vs 9,2 %).

Les territoires en difficultés

Le deuxième ensemble (N = 15 départements) comprend la quasi-totalité des territoires composant la région des Hauts-de-France, le département francilien de la Seine-Saint-Denis et une majeure partie des départements bordant le littoral méditerranéen. Ce groupe se caractérise pour l'essentiel par une situation sociale dégradée. Une part importante de la population bénéficie de la prise en charge gratuite de la part complémentaire consécutive aux dépenses de santé : 18,2 % (vs 12,1 % au plan national) sont ainsi sous le régime de la CMU-C ou bénéficient d'une aide pour financer une complémentaire santé (ACS). De même le nombre d'allocataires de minima sociaux et le montant des aides par habitant y sont significativement plus importants : 10,1 % bénéficient d'au moins un dispositif d'aide avec une dépense par tête se chiffrant à 852 euros (contre respectivement 7,5 % et 687 euros de la population majeure en France). Enfin ce groupe est davantage

exposé au chômage avec 11,9 % de la population en situation d'inactivité (vs 9,2 % au plan national).

Les territoires ruraux

Le troisième groupe (N = 41) correspond aux départements dont la dimension rurale est beaucoup plus marquée. L'attractivité économique y est moindre : 42,2 % abritent un bassin d'activité inférieur à 10 000 emplois contre 17,3 % au niveau national. La population y est plus âgée (39,7 % de la population majeure a plus de 60 ans contre 32,9 % au niveau national), davantage propriétaire (66,0 % vs 57,7 %) avec généralement un niveau de qualification qui ne dépasse pas le baccalauréat (77,8 % vs 71,3 %). La situation sociale, appréciée à travers la part de bénéficiaires de la CMU-C ou de l'ACS ou le nombre d'allocataires de minimas sociaux, ne diffèrent que peu du reste du territoire.

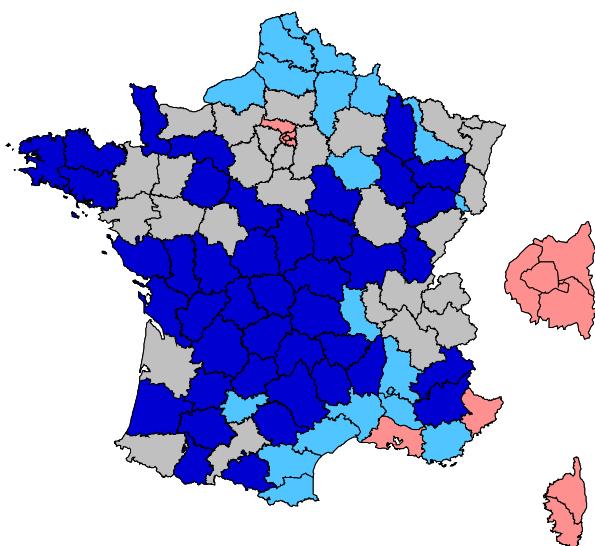
Les territoires péri-urbains

Enfin, le dernier agrégat (N = 33) rassemble les départements ayant un profil social similaire à celui qui est observé au niveau national. Les individus âgés de 40 à 60 ans y sont légèrement plus représentés (34,1 % vs 33,6 %) et bénéficient d'une situation financière un peu plus confortable que la moyenne : le nombre d'allocataires de minimas sociaux et la part de la population couverte par les dispositifs de la CMU-C ou de l'ACS y sont moindres (respectivement 6,4 % vs 7,5 % et 10,4 % vs 12,1 %). Géographiquement, ces territoires correspondent aux grandes aires périurbaines à proximité immédiate des principales métropoles régionales.

Contexte de territoire et pratique de jeu

Une analyse statistique multifactorielle visant à décrire et classer les départements a été réitérée en prenant en compte l'ensemble des indicateurs.

Carte 7 : Résultat classification



- Des départements ruraux, peu dépensiers mais bénéficiant d'une forte accessibilité aux jeux de loterie et de paris sportifs (N = 42)
- Des départements marqués par des difficultés sociales et dépensiers (N = 18)
- Les départements appartenant aux grandes aires urbaines et peu joueurs (N = 27)
- Les départements « joueurs » (N = 8)

Au total, 31 variables ont été mobilisées mettant en regard la fréquence de jeu, le niveau de dépense et le contexte social pour offrir un synoptique de chaque territoire et apporter un meilleur éclairage sur le caractère protéiforme des pratiques de jeux observées. En mettant en regard les deux groupes d'indices (données de contexte et données d'activité de jeu), les méthodes d'analyse factorielle et de classification permettent de décrire et d'opérer des regroupements de département en classe homogène. Au terme de l'analyse, un découpage en quatre classes offrant le meilleur compromis entre concision et homogénéité des groupes a été adopté.

Des départements ruraux, peu dépensiers mais bénéficiant d'une forte accessibilité aux jeux de loterie et de paris sportifs

Ce premier ensemble (N = 42) regroupe des territoires ruraux, pour la plupart situés en dehors des aires d'influence des villes et abritant un faible bassin d'emploi. La population âgée et retraitée y est très présente : près de 4 individus majeurs sur 10 ont plus de 60 ans (contre 32,9 % au niveau métropolitain), les 18-40 ans, sous représentés, pèsent pour 27,5 % de la population majeure (vs 33,5 % au plan national). Ces départements ruraux abritent une population moins diplômée¹³ que la moyenne : 77,7 % de la population majeure à un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat et seuls 22,3 % ont un suivi cursus universitaire (vs 28,7 % au plan national). La situation socio-sanitaire est en revanche assez similaire au reste du territoire avec un nombre d'allocataires de minimas sociaux et un montant de dépenses sociales similaires proche de la moyenne nationale. Seule la part de bénéficiaires des dispositifs de la CMU-C et de l'ACS (dispositifs sociaux de santé destinés à des personnes ayant de faibles ressources financières dispensant de l'avance de trésorerie lors de recours aux soins) apparaît en deçà de la prévalence nationale : 10,2 % vs 12,1 %.

L'appétence de cette population au jeu d'argent est moindre. En termes de comportement, ces territoires apparaissent beaucoup moins « connectés » et sont peu joueurs, en particulier sur Internet pour lesquels on recense 3,3 comptes joueurs actifs pour 100 individus majeurs (vs 4,2 au plan national). La fréquence de jeu en ligne, appréciée à travers le nombre de paris engagés sur des manifestations sportives/hippiques ou consécutive à l'inscription à des tournois de poker au cours de l'année, est inférieure aux valeurs nationales. Ramené par individu, chacun des habitants de cet ensemble groupe a misé 3 fois à des paris sportifs (2,8 vs 3,8), s'est inscrit

en moyenne à 5 tournois de poker (5,2 vs 6,5) et a engagé 5 paris sur des événements hippiques (5,3 vs 6,3) dans l'année. Le niveau de dépense nette par habitants, quel que soit le segment et le support de jeu, est plus faible qu'au plan national avec une dépense totale de 156 euros par habitants majeurs (vs 198 euros). Seule l'offre de jeu en point de vente (densité de détaillant pour 100 000 habitants) est plus accessible, notamment pour les jeux de loterie et de paris sportifs de la Française des jeux (72,5 points de vente vs 59,2 au plan national). Les turfistes bénéficient pour leur part d'un niveau d'offre terrestre comparable au reste du territoire.

Des départements marqués par des difficultés sociales et dépendants

Ce groupe comprend 18 départements où se conjuguent un contexte socio-sanitaire plus difficile et une propension à la dépense plus importante pour les jeux de loterie, en particulier les jeux de grattage. La structure de la population en termes de groupes d'âges est similaire à la structure nationale : les populations jeunes ou âgées n'y sont pas plus sur ou sous représentées. À l'inverse le niveau d'éducation y est moindre : à peine un quart de la population majeure est diplômée de l'enseignement supérieur (24,4 % vs 28,7 % nationalement). Le montant des transferts sociaux et la part de la population allocataire sont bien supérieurs aux valeurs nationales observées : chaque personne reçoit ainsi annuellement 811 euros d'aides sociales (vs 687 euros) et près d'une personne sur dix (9,4 %) perçoit au moins une allocation (vs 7,5 %). De la même façon, la part des personnes sous le régime de la CMU-C ou bénéficiant d'une aide financière pour souscrire à une mutuelle santé (dispositif ACS) est de 16,5 % contre 12,1 % pour la France métropolitaine. Plus d'un majeur sur dix est concerné par le chômage (11,5 % vs 9,2 %).

L'offre et la consommation en jeux de loterie sont en revanche plus plébiscités par ce bassin de population : le maillage des détaillants est plus fin (65,3 point de vente pour 100 000 majeurs vs 59,2 nationalement) et la dépense nette en jeux de grattage plus conséquente (56,4 euros par majeurs vs 48,2 euros). Enfin pour le jeu d'argent sur Internet, seul le nombre d'inscription à des tournois de poker est plus important (7,4 vs 6,5).

Les départements appartenant aux grandes aires urbaines et peu joueurs

Ce troisième groupe ($N = 27$) rassemble l'ensemble des départements dont les caractéristiques de jeu sont proches du profil national. Ce sont pour l'essentiel des territoires péri-urbains (ensemble des départements de la grande couronne francilienne [sauf Oise]) ou sous influence directe de la région capitale (départements limitrophes de l'Île-de-France), abritant des villes régionales (Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Rennes, Lyon, Toulouse) ou limitrophes de grandes agglomérations (territoires autour de l'agglomération lyonnaise et

strasbourgeoise notamment). La population y résidant dispose de ressources financières plus importantes comparativement à la moyenne nationale. Le nombre d'allocataires de minimas sociaux et de bénéficiaires d'aide à l'accès aux soins est moindre : 6,1 % de la population majeure bénéficie de revenus sociaux (vs 7,5 %) pour un montant moyen par habitant majeur de 607 euros (vs 687 euros). Ces populations sont moins concernées par des problèmes de chômage : celui-ci touche 8,1 % de la population (vs 9,2 % nationalement). De même, 10,1 % (vs 12,1 %) de la population est sous le régime de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou bénéficie d'une aide monétaire finançant tout ou partie des cotisations d'une mutuelle santé. La population âgée est légèrement moins présente (30,6 % des 18 ans et plus ont plus de 60 ans vs 32,9 %) et les ménages constitués d'une personne sont moins répandu (18,1 % vs 19,2 %). Le niveau d'éducation, apprécié par le diplôme le plus élevé obtenu, ne diffère pas du niveau national.

Ce groupe est globalement moins joueur, en particulier pour les jeux de grattage de la Française des jeux avec une dépense nette 43,4 euros (vs 48,2 euros). Ces derniers bénéficient d'un maillage commercial moins dense (54,3 points de vente FDJ pour 100 000 majeurs vs 59,2 sur l'ensemble du territoire). L'activité hippique (niveau de dépense et densité de détaillants PMU) est proche des valeurs nationales observées sans que l'on relève cependant des différences significatives. Les informations relatives au jeu d'argent en ligne ne font apparaître aucune spécificité, que ce soit en termes de prévalence de jeu (nombre de comptes joueurs actifs), de fréquence de jeu via l'enregistrement du nombre de mises ou de participation à un tournoi de poker ou de dépense de jeu.

Les départements "joueurs"

Avec un parti pris d'une partition des 95 départements métropolitains en quatre ensembles, cette classe présente à la fois un profil le plus hétérogène comparativement aux trois autres groupes (i.e les territoires constitutifs de ce dernier groupe ont des profils très différents les uns des autres) et s'éloigne le plus du profil moyen national, tant en termes de caractéristiques socio-démographiques que de pratiques de jeu.

Ce dernier groupe ($N = 8$) comprend Paris et sa première couronne, le département du Val-d'Oise, deux des territoires du pourtour méditerranéen (Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes) et la Corse. Comparativement à la France métropolitaine, la population y est plus citadine. Celle-ci est composée principalement de jeunes actifs (26,6 % ont entre 25 ans et 40 ans [vs 22,8 %], disposant pour la plupart d'un diplôme de l'enseignement supérieur (38,9 % vs 28,7 %), vivant seul (21,1 % vs 19,2 %) et davantage locataire (seuls 45,1 % sont propriétaires contre 57,7 % au niveau national).

Sur l'ensemble des données caractérisant la pratique de jeu, seule la densité de point de vente commercialisant les jeux de loterie et de paris sportifs fait défaut : 45,1 détaillants FDJ pour 100 000 habitants majeurs (vs 59,2).

Cette moindre proximité de l'offre ne se traduit pourtant pas par une plus faible dépense : les dépenses en jeux de tirage (26,3 euros vs 22,7 euros au plan national), et surtout en jeux express (17,1 euros vs 9,1 euros) ou en paris sportifs (24,4 euros vs 11,7 euros) sont bien supérieures au reste du territoire. De même, pour l'offre physique en paris hippiques, la dépense nette y est presque deux fois supérieure à la moyenne (63,8 euros vs 34,9 euros). Ce groupe recense aussi des départements avec de nombreux joueurs en ligne jouant à une fréquence plus élevée avec 4,7 comptes joueurs actifs (vs 4,2) avec un nombre d'occasion de jeu plus important (paris sportifs [4,5 mises vs 3,8] ; paris hippiques [7,4 mises vs 6,3] ; nombre d'inscriptions à des tournois de poker [7,4 vs 6,5]). Les dépenses de jeu pour ces trois activités sont toutes bien au delà de la moyenne. Les jeux de loterie en ligne sous monopole sont aussi plus massivement pratiqués avec une dépense nette de 6 euros (vs 4,5 euros). Par suite, la dépense totale nette cumulée affiche un excédent de 80 euros comparativement à la dépense moyenne nationale (277 euros vs 197 euros).

Conclusion

La dépense de jeu n'est pas homogène sur le territoire national, le niveau de la dépense de jeu évolue dans un rapport de un à quatre selon le département. Si cette disparité s'explique pour partie par le niveau d'offre local présent, particulièrement vrai pour les établissements de casino, les autres activités bénéficient toutes d'une accessibilité relativement homogène, renforcée par le recours croissant à l'usage d'Internet. Selon les grandes activités, les jeux de tirage et de grattage sont l'activité pratiquée de façon la plus homogène entre les différents territoires quand l'activité économique des paris hippiques ou sportifs se concentrent davantage sur quelques départements.

La situation socio-économique des différents territoires se répartit selon le caractère urbain/rural d'une part et le degré de précarité sociale des populations résidentes d'autre part. Ainsi, les grands centres urbains et périurbains abritent une population davantage diplômée, jeune, qualifiée et bénéficiant d'une meilleure situation socio-économique. À l'inverse, les départements ruraux ont une population plus âgée, moins diplômée avec un niveau de précarité sociale semblable au reste du territoire. Enfin, certaines aires géographiques sont uniquement caractérisées par des données de précarité sociale où la part des transferts sociaux et l'inactivité professionnelle touche une partie importante de la population.

En mettant en regard les dépenses de jeu de chaque département et son profil social, on constate que les facteurs majeurs structurant la pluralité des pratiques observées entre les 95 départements métropolitains reposent, d'une part, sur le degré d'utilisation du média Internet dans les pratiques de jeu et le montant des dépenses de paris sportifs et hippiques en point de vente, et, d'autre part, sur la structure par âge d'un département et son caractère urbain ou rural. Ainsi, les territoires ayant une dimension rurale plus marquée sont moins enclins

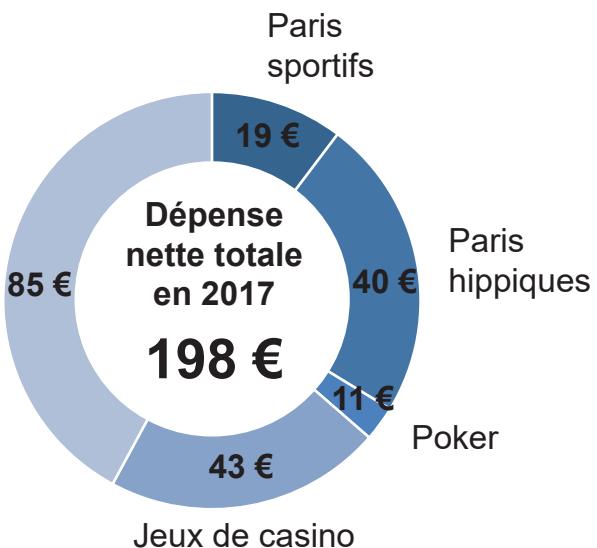
à pratiquer les jeux d'argent et de hasard et ce malgré généralement un niveau d'offre physique plus accessible [notamment pour les jeux de tirage/grattage et de paris sportifs]. De même, l'activité de jeu sur Internet est bien en-deçà du niveau national malgré une accessibilité offerte sur l'ensemble du territoire¹⁴ et un taux d'équipement (ordinateur / smartphone / tablette) permettant en 2017 à près de neuf français sur dix d'accéder à l'offre de jeu en ligne. À l'inverse les départements urbains où se concentrent les grands bassins d'emploi sont davantage consommateurs et affichent une dépense plus importante que ce soit en points de vente ou sur Internet. Les paris sportifs, désormais majoritairement joués sur Internet (51,4 % des mises en 2017), sont particulièrement pratiqués dans ces départements qui abritent une population jeune, diplômée, manipulant avec davantage d'aisance l'outil numérique. Les données issues de la régulation viennent conforter ce constat : en 2017, environ 70 % des prises de paris sur Internet ont été réalisées via l'utilisation d'un support mobile (smartphone et/ou tablette) et les 18-34 ans pèsent pour plus de 70 % de ce bassin de joueurs. Seuls les jeux de loterie, à l'exception des jeux express type Amigo, sont moins discriminants et sont partagés à la fois par des populations urbaines, diplômées et bénéficiant d'un contexte social favorable et par des départements recensant une part plus importante de population en situation de précarité.

Encadré 3 : Les dépenses de jeu par activité en France en 2017

La dépense nette de jeu est le montant des mises des joueurs diminué des gains et représente donc la perte monétaire consécutive à la pratique des jeux d'argent. Avec une moyenne nationale de près de 198 euros par habitant majeur, les dépenses n'ont cessé de croître ces dernières années (+ de plus 16 % sur la période 2007-2017), évolution qui peut être rapprochée de la diversification de l'offre observée et de sa disponibilité grandissante. Les jeux de loterie constituent le premier poste de dépense avec 85 euros de perte par habitant majeur en 2017 (soit 42 % du montant total). Les paris hippiques [hors hippodromes], très majoritairement pratiqués chez les détaillants représentent la seconde dépense avec 40 euros par habitant majeur (23 %). Viennent ensuite les jeux de casinos (jeux de table et machines à sous) avec 43 euros par habitant majeur puis les paris sportifs (19 euros, soit 10 % des dépenses) et le poker (11 euros, soit 3 % des dépenses).

Cette première exploration du lien entre la réalité sociale d'un territoire et les pratiques de jeu observées pourrait être poursuivie via l'emploi de données infra-départementales. De fait, l'utilisation des données à l'échelle départementale constitue une premier niveau d'analyse mais tend à lisser les disparités pourtant existantes au sein d'un même territoire, tant en termes de géographie sociale que de comportement ludique. L'adoption d'une échelle géographique plus fine permettrait d'approcher et de mieux caractériser les différents comportements de consommation de jeu au regard d'un contexte socio-économique plus local.

Figure 1 : Dépense nette de jeu par activité en 2017



¹ Une première cartographie des pratiques de jeux d'argent et de hasard, note ODJ n° 7, Septembre 2016

² Le périmètre d'étude rassemble l'ensemble des départements métropolitains, soit 95 territoires (après fusion des deux départements corse). Les données relatives à l'outre-mer n'ont pas été retenues d'une part suite à la présence de données manquantes, d'autre part en raison de leur profil socio-démographique très spécifique.

³ Trois départements ont fait l'objet de corrections : l'Ardèche et le Morbihan pour les dépenses nettes aux jeux de loterie sur Internet ; le Territoire-de-Belfort pour la dépense nette en paris hippiques sur Internet.

⁴ ARJEL : Autorité de régulation des jeux en ligne / FDJ : Française des jeux / PMU : Pari mutuel urbain

⁵ Zonage des aires urbaines de 2010 permettant d'obtenir une vision des aires d'influence des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire. Celui-ci est ici partagé en 2 catégories : espaces des grandes aires urbaines et périurbaines (Commune appartenant à un grand pôle [10 000 emplois ou plus] ET commune appartenant à la couronne d'un grand pôle OU commune multi polarisée des grandes aires urbaines) et les communes isolées, hors influence des pôles [bassin d'emploi inférieur à 10 000 emplois]. Le zonage en aire urbaine 2010 est basé sur les données du recensement de la population de 2008 et plus particulièrement sur celles relatives à l'emploi et aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

⁶ Cumul du nombre d'allocataires de chaque minimum social rapportés à la population majeure. Ce dernier constitue un indice de précarité sociale.

⁷ Il s'agit des dépenses d'aide sociale des départements après déduction des récupérations et recouvrements. Elles englobent aussi les dépenses prises en charge par l'État ainsi que l'aide médicale générale, les frais communs et les dépenses de personnel.

⁸ La CMU-C [Couverte Maladie Universelle Complémentaire] donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire des dépenses de santé. Elle est à renouveler chaque année et est soumise à condition de ressources : revenu annuel inférieur à 8 8810 € pour une personne seule, 13 215 € pour un ménage de 2 personnes.

⁹ L'ACS [Aide à la complémentaire Santé] est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C (revenu annuel inférieur à 11 894 € pour une personne seule, 17 840 € pour un ménage de 2 personnes). Elle donne droit, durant un an, à une aide financière pour payer un contrat de complémentaire santé.

¹⁰ Amigo

¹¹ Avant toute opération de jeu auprès des opérateurs agréés par l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL) proposant des paris hippiques, sportifs ou du poker, chaque joueur doit au préalable suivre une procédure d'inscription. Un compte joueur est qualifié « actif » dès lors qu'au moins une action de jeu a été engagée sur l'année. Un joueur peut accéder à l'ensemble des jeux proposés chez un opérateur avec un unique compte, mais s'il est actif chez plusieurs opérateurs, il apparaît alors avec plusieurs comptes actifs. En France, en 2017, on estime le ratio à 1,47 compte joueurs actifs (CJA) par joueur en ligne.

¹² Pour calculer cet indice, les activités suivantes ont été prises en compte : jeux de loterie en point de vente, paris sportifs en point de vente, paris hippiques en point de vente (hors hippodromes), jeux de casinos présents en établissement, jeux de loterie sur Internet, paris sportifs, hippiques et poker sur Internet.

¹³ Les individus encore présents dans le système éducatif ont été ventilés selon la répartition observée de la population non scolarisée propre à chaque département.

¹⁴ Quatre vingt-huit pour cent de la population des 12 ans et plus sont des internautes. Cette proportion varie selon la taille d'agglomération : 86 % pour les communes rurales ; 87 % pour la population résidant dans des communes de 2 000 à 20 000 habitants ; 83 % pour la population résidant dans des communes de 20 000 à 100 000 habitants ; 89 % pour la population résidant dans des communes de plus de 100 000 habitants ; 94 % pour l'agglomération parisienne. Source : CREDOC, *Enquêtes sur les « Conditions de vie et les aspirations »*, Baromètre du numérique 2017.

Directeur de Publication / Rédacteur en chef
Jean-Michel COSTES

Comité de lecture
Julie-Emilie ADES, Jeanne ETIEMBLE

ODJ - Personnalités qualifiées
Christian BEN LAKHDAR, Céline BONNAIRE, Jean-Michel COSTES, Jeanne ETIEMBLE, Rolande RUELLAN, Jean-Pol TASSIN

ODJ - Membres statutaires

Autorité de Régulation des jeux en ligne (ARJEL), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), Santé publique France

Remerciements

- La Française Des Jeux (FDJ), Le Pari Mutuel Urbain (PMU), l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL), Service central des courses et jeux (Ministère de l'intérieur)

NOUS CONTACTER



Observatoire des jeux, Ministère de l'économie et des Finances,
Bâtiment Necker, Salle 8210 r - télédoc 774.
120 rue de Bercy, 75012 Paris.
E-mail: ODJ@finances.gouv.fr